

décryptage

Une Maison des sports de la Vienne compétitive

Sur le campus de Poitiers, le bâtiment a fait peau neuve pour héberger des associations sportives résidentes de plus en plus professionnalisées.

On a vraiment une meilleure visibilité. Devant le bâtiment fraîchement rénové de la Maison des Sports de la Vienne (MDS) sur le campus universitaire à Poitiers, son président Jean-Claude Miot semble retrouver lui aussi une seconde jeunesse.

C'est avec le sourire qu'il déambule dans les couloirs, entre dans les bureaux pour prendre la température auprès des salariés ou évoque le rôle de cette association créée en 2011 au CREPS de Boivre avant d'être transférée en ville en 2013, « pour bénéficier d'une position géographique plus favorable. »

Comment fonctionne la Maison des sports de la Vienne ?

Jean-Claude Miot : « La Vienne compte environ 1.400 associations sportives pour 100.000 licenciés. On doit faire face à la demande croissante d'un public toujours plus exigeant. Les associations, à l'image des comités départementaux, ont été conduites à se professionnaliser. Cela passe par elles par le recrutement de salariés auxquels il faut fournir des locaux et des conditions de travail adaptés à leurs besoins. Sous un format associatif, la Maison des sports de la Vienne offre ce lieu spécifique aux co-



Jean-Claude Miot, devant l'entrée du bâtiment rénové, est président de la Maison des sports de la Vienne depuis 2015.

mités des fédérations sportives. Pour résumer, c'est un lieu d'accueil, d'information et de travail avec mutualisation de moyens, de ressources et de compétences. »

Vous parlez de comités résidents...

« Oui. Dix-huit associations résidentes nous louent un espace et on s'efforce de donner des

conditions de travail satisfaisantes à ces employeurs avec mise à disposition de bureaux, de salles de réunion et divers services comme la reprographie, la visioconférence, etc. Environ 25 salariés sont présents quotidiennement à la MDS. Les utilisateurs s'impliquent aussi dans la vie de la maison. »

Le Comité départemental olympique et sportif, dont

vous êtes le secrétaire général, est un des principaux résidents.

« Oui. Il fédère 55 comités départementaux et joue un rôle important avec différents satellites : le groupement d'employeurs Sport Vienne pour l'aide à l'accompagnement du développement de l'emploi sportif, le groupement Sport animation santé, et le réseau Sport santé 86. Pour l'aide à la gestion de l'emploi, le CDOS 86 établit 250 bulletins de salaires pour des associations. De plus, il a développé BasiCompta®, un logiciel de comptabilité simplifiée, qui compte plus de 4.000 utilisateurs en France. »

Les JO à Paris 2024 ?

« C'est excellent. Au niveau départemental, la Vienne a obtenu le label Terre de Jeux 2024 pour s'engager dans cette aventure olympique et paralympique et mettre plus de sport dans le quotidien de ses habitants. Et d'avoir Patrick Girard, le président du CDOS 86, élu au Comité national olympique et sportif français, c'est déjà valorisant. »

Recueilli par
Jean-François Rullier

Maison des sports de la Vienne,
6, allée Jean-Monnet,
86000 Poitiers,
tél. 05.86.28.00.10.

en savoir plus

Jean-Claude Miot : « Le sport, c'est ma vie »

À 73 ans, le président de la Maison des sports de la Vienne a un long passé sportif. « J'ai toujours baigné dans ce milieu », indique cet ancien professeur d'électronique au lycée Louis-Armand à Poitiers. « À 32 ans, après avoir longtemps joué au football à Saint-Maixent, j'ai rejoint le club de l'ASA Couronneries. Le club cherchait un arbitre et le président Claude Brunet m'a sollicité. » Durant quinze saisons, il dirigera des rencontres sur les terrains de la Ligue du Centre-Ouest, sans oublier son rôle d'éducateur. À la cinquantaine, après un intermède tennistique au Stade Poitevin, il se passionne pour le golf. « C'est moi qui ai créé le comité départemental de golf en 2000. » Il en assurera la présidence pendant douze ans - il en est toujours vice-président -, période durant laquelle l'inlassable

bénévole est aussi au bureau de la Ligue Poitou-Charentes de golf. C'est en 2012 qu'il rejoint le CDOS de la Vienne où il est secrétaire général depuis son deuxième mandat. Et, en 2015, il est également élu président de la Maison des sports de la Vienne. « Je n'imaginai pas un tel engagement mais je reste un pratiquant. » Qui a fait le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle en intégralité, « tout seul en 55 jours », l'ascension du Mont-Blanc, la Vélodyssée (1.200 km entre Roscoff et Hendaye), trois marathons... On le croise souvent dans les tribunes au football, au volley, au basket... « Et le 2 février, je serai au Stade de France pour France - Angleterre en rugby », ajoute Jean-Claude Miot avant de conclure : « Le sport, c'est ma vie. »

•• Alain Simon (canoë-kayak) : « Notre salarié est moins seul »

« Nous, on a rejoint la Maison des sports de la Vienne dès son lancement », annonce Alain Simon, président du comité départemental de canoë-kayak. « Déjà, poursuit-il, cela nous permet de louer un bureau dans un espace que nous partageons avec le comité d'athlétisme, et d'avoir une boîte aux lettres. C'est un lieu pratique qui permet de mutualiser le matériel utilisé par les différents résidents mais, autre intérêt, Quentin Geeroms, notre salarié, ne se retrouve pas isolé. Il peut échanger avec ses collègues des autres comités installés ici. Moi-même, je viens le rencontrer une fois par semaine. Comme nous sommes une fédération olympique, on est aussi amenés à profiter des services du CDOS. Au niveau du comité,



Le comité départemental de canoë-kayak compte 8 clubs et 467 licenciés.

à l'exception de l'assemblée générale qui tourne chaque année, on organise toutes les réunions du comité à la Maison des sports qui a l'avantage d'être bien située géographiquement. »

le chiffre

400.000

C'est, en euros, le montant des travaux engagés par l'université de Poitiers pour la rénovation du bâtiment hébergeant la Maison des sports de la Vienne.

L'opération s'est achevée en décembre après un chantier de six mois. « La MDS est locataire de l'université que nous remercions pour cet investissement qui va nous permettre de travailler dans les meilleures conditions », souligne Jean-Claude Miot, le président de la MDS.

repères

La Maison des sports en chiffres

- > 630 m² de locaux.
- > 20 bureaux pour 18 structures.
- > Un hall d'entrée pour l'information générale.
- > Deux salles de réunion dont une de 40 personnes.
- > Un lieu de vie pour le personnel.
- > Un lieu de services dont photocopies.
- > Des espaces de stockage.
- > Un système de visioconférence.

Les 18 résidents

- > 1 comité départemental olympique et sportif de la Vienne (CDOS 86)
- > 10 comités départementaux : athlétisme, basket-ball, canoë-kayak, gymnastique volontaire, natation, pétanque, randonnée pédestre, rugby, sport adapté, tennis de table.
- Le 1^{er} février, le comité de gymnastique intégrera à son tour la MDS.
- > 3 antennes régionales : CROS Nouvelle-Aquitaine ; Ligue Nouvelle-Aquitaine natation, Ligue Nouvelle-Aquitaine sport adapté.
- > 2 groupements d'employeurs : Sport Vienne et Sport animation santé.
- > 1 réseau Sport santé 86.
- > 1 AWA : Application web pour associations.

Le conseil d'administration

Président : Jean-Claude Miot (CDOS Vienne).
Vice-présidente : Annie Hébras. **Secrétaire :** Jacques Berthoumieux. **Trésorier :** Patrick Girard (Groupement d'employeurs Sport Vienne).
Membres : Véronique Gangletas (comité départemental basket-ball), Laurent Bosquet (université de Poitiers), Fabrice Biron (CROS Nouvelle-Aquitaine), Karl Bouckaert (Ligue Nouvelle-Aquitaine natation).